

NON VALIDE

ANTICIPER LES PÉRIODES DE CRISE

DOCUMENT DE TRAVAIL

ACTION RESS	<u>Enjeux</u> : Une ressource en eau durable	
	<u>Objectif</u> : Anticiper les périodes de crise	
	<u>Action</u> : Mieux connaître pour mieux gérer les périodes de crise	
	<u>Orientation(s) SDAGE</u> : A11 – A12 – C1 – D6 – D21	
	<u>Mesure(s) PDM UHR</u> : GOU01	
Maître(s) d'ouvrage(s) identifié(s)		En fonction de la nature des réseaux : DDT ou DREAL , PNRGC, SMBV2A Animation : SMBV2A
Année(s) de réalisation		2019 à 2023
Actions pré requises		Néant
Actions liées		Action A2 du Contrat Territorial Serène, Action de la charte du PNRGC
Priorité	MOYENNE : participe à atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau fixés - Améliorer la gestion des usages en cas de sécheresse	
Contexte	Le réseau de suivi des hauteurs d'eau DREAL/DDT est composé de 4 stations, réparties de manière homogène sur le cours d'eau Aveyron, et de 3 stations caractérisant l'hydrologie des principaux affluents (Serène, Alzou, Serre). Le Parc gère un réseau complémentaire de 6 stations de surveillance et 7 stations complémentaires mesurant les plusieurs sources des systèmes karstiques de la haute vallée de l'Aveyron. Ces stations permettent d'étudier les aspects quantitatifs de la ressource en eau du bassin versant : étudier la variabilité des débits et comprendre la structure des aquifères (nappes d'eau et réserves karstiques). L'analyse de ces données permet de programmer les mesures de restrictions sécheresse et d'anticiper les périodes de crise. Actuellement, certaines de ces stations (Barrage Cabal sur le ruisseau Alzou, d'Onet le Château sur l'axe Aveyron) ne sont pas dimensionnées pour une analyse fine des débits d'étiage. On note une incertitude importante en période de basses eaux sur la corrélation débits-hauteurs d'eau, due à un faible différentiel de hauteur d'eau au droit du point de mesure. Un réaménagement des seuils de mesures devrait permettre de mieux apprécier les débits en période d'étiage, et ainsi affiner les éventuelles mesures de restrictions sécheresse. Sur le bassin versant des Serènes, on observe des étiages sévères, et plus généralement une modification du régime hydraulique naturel. On note un défaut important de connaissance quant aux débits des cours d'eau du bassin versant. Une analyse poussée du paramètre débit à l'échelle des principaux cours d'eau du bassin versant devrait permettre de mieux évaluer l'impact de certains aménagements anthropiques (ex : plans d'eau, seuils de moulins), et ainsi proposer d'éventuelles actions correctives.	
Description technique	✓ RESS-1, Pérenniser le réseau de suivi des débits cours d'eau (DDT / DREAL et PNRGC) : Ce qu'il est prévu de réaliser : ces 20 équipements demandent une gestion régulière avec la réalisation des jaugeages, l'entretien des stations, la récupération des mesures, le traitement des données, le renseignement de la Banque Hydro, et la réalisation de synthèses mensuelles à annuelles. ✓ RESS-2, Adapter le réseau de suivi des débits cours d'eau sur l'Aveyron au droit des stations de l'Alzou et Onet Le Château (DDT / DREAL) : Ce qu'il est prévu de réaliser : réaménagements des seuils dans un objectif d'améliorer la précision des mesure des hauteurs d'eau, afin d'assurer une estimation des débits fiables. Puis, suite au réaménagement des seuils, établissement des nouvelles courbes de tarage.	

✓ RESS-3, Compléter le réseau de suivi des débits cours d'eau sur le du bassin versant de la Serène (Action A2 du Contrat Territorial Serène)

Ce qui a été fait : identification du protocole de mesure, installation de 4 stations de mesure des débits en instantané (sondes de pression + enregistreurs numériques).

Ce qu'il est prévu de réaliser :

- en 2017-2019, établissement des courbes de tarage en partenariat avec la DDT12 (prêt du courantomètre pour établir les courbes de tarage),
- en 2017-2023 entretien des 4 stations de mesure, traitement des données, renseignement de la Banque Hydro, réalisation d'une synthèse annuelle

✓ RESS-4, Sensibiliser et informer les usagers sur l'état de la ressource en eau pour permettre une gestion concertée et transparente en période de crise

Ce qui a été fait :

- la chambre d'agriculture suit le développement de plusieurs cultures (prairies, céréales et maïs) dans les divers contextes pédoclimatiques du département. Le travail de corrélation entre le stade de la culture et la réserve utile en eau du sol (mesuré par un réseau de tensiomètre) permet d'éditer des préconisations sur la tenue de l'irrigation. Ces conseils d'irrigation sont diffusés via la presse agricole en période estivale.
- le PNRGC, à partir des stations de débits représentatives, réalise des bulletins d'état de la ressource en eau des systèmes karstiques. Au regard des hydrogrammes des stations de l'année et de plusieurs années de référence, des hypothèses peuvent être émises sur les débits à la fin de la période estivale.
- les syndicats d'eau potable informent leurs abonnés par voie de presse ou téléphonique en cas de situation tendue

Ce qu'il est prévu de réaliser :

- éditer des bulletins mensuels (juin-juillet-août-septembre) prenant en compte la situation hydrologique des ressources karstiques (Causse de Sauveterre), les débits des principaux cours d'eau (Aveyron, Serre, Alzou et Serène), et les réserves utile en eau des sols.
- diffuser ces informations, sous forme de sensibilisation et de préconisations sur la gestion de la ressource en eau : via la presse spécialisée pour les agriculteurs et les irrigants (ou mail sms à destination des irrigants ?), via des mails à destination des préleveurs d'AEP et industriel ?, et pour le grand public via la presse et internet (site et/ou réseaux sociaux).

✓ RESS-5, Améliorer la connaissance sur les ressources disponibles (fonctionnement des systèmes karstiques et des zones humides, volume stockés ...)

Ce qui a été fait : Le PNRGC gère un réseau de 11 stations mesurant les débits en continu sur plusieurs sources des systèmes karstiques de la haute vallée de l'Aveyron. Ces données se révèlent particulièrement importantes pour étudier la variabilité des débits et ainsi comprendre la structure des aquifères (réserves karstiques). Ceci permet d'anticiper les périodes de crise.

Ce qu'il est prévu de réaliser :

- réaliser des études hydrogéologiques sur le fonctionnement des systèmes karstiques classés en ZPF dans le SDAGE (ZPF Grands Causses et ZPF Causses du Quercy) : causses de Sauveterre, cause Comtal, cause du Quercy, cause de Montbazens...PNRGC et PNRQDREAL, BRGM
- réaliser un inventaire et un suivi des prélèvements (industriels, eau potable, agricoles et domestiques) sur les sous-bassin déficitaires. L'enjeu est d'actualiser cette donnée, déjà collecté par les DDT et l'agence de l'eau, et de réaliser des diagnostics complémentaires de terrain pour mieux caractériser les aspects usages domestiques.

NON VALIDE

DOCUMENT DE TRAVAIL

Localisation

Carte de localisation des stations avec code couleur pour les différents maîtres d'ouvrages

Masse d'eau

FRFR199 L'Aveyron de sa source au confluent de la Serre
FRFR200 L'Aveyron du confluent de la Serre au confluent de la Briane
FRFR201 L'Aveyron du confluent de la Briane au confluent de l'Alzou
FRFR202 L'Aveyron du confluent de l'Alzou au confluent du Vaur
FRFR377 La Serène de sanvensa de sa source au confluent de l'Aveyron
FRFR377_1 Ruisseau de Marmont
FRFR377_2 La Petite Serène
FRFR377_4 Ruisseau de Cassurex
FRFG036 Calcaires, Dolomies et grès du lias BV l'Aveyron
FRFG059 Calcaires des grands Causses BV Aveyron
FRFG058 Calcaires des grands Causses BV Lot

Estimation des coûts et financements (2018-2022)

Année	Action	Maître d'ouvrage	Coût estimatif	Plan de financement prévisionnel							
				Agence de l'Eau		DDT / DREAL		PNRGC		SMBV2A	
					... %		... %		... %		... %
2018	RESS-1	PNRGC	 €	x		x		x			
	RESS-2	DDT / DREAL	 €								
	RESS-3	SMBV2A	Voir ANIM-2	x	Voir ANIM-2	x				x	Voir ANIM-2
	RESS-4	CA 12 – PNRGC – SMBV2A – DDT	 €								
2019	RESS-1	PNRGC	 €	x		x		x			
	RESS-2	DDT / DREAL	 €	x		x					
	RESS-3	SMBV2A	Voir ANIM-2								
	RESS-4	CA 12 – PNRGC – SMBV2A – DDT	 €	x						x	
2020	RESS-1	PNRGC	 €	x		x		x			
	RESS-2	DDT / DREAL	 €	x	 €	x	 €				
	RESS-3	SMBV2A	Voir ANIM-2	x						x	

		CA 12 – PNRGC – SMBV2A – DDT	 €							
	RESS-5	? DREAL, BRGM, AEAG ?	 €							
2021	RESS-1	PNRGC	 €	x		x		x		
	RESS-2	DDT / DREAL	 €							
	RESS-3	SMBV2A	Voir ANIM-2	x						x
	RESS-4	CA 12 – PNRGC – SMBV2A – DDT	 €							
	RESS-5	? DREAL, BRGM, AEAG ?	 €							
2022	RESS-1	PNRGC	 €	x		x		x		
	RESS-2	DDT / DREAL	 €							
	RESS-3	SMBV2A	Voir ANIM-2	x						x
	RESS-4	CA 12 – PNRGC – SMBV2A – DDT	 €							
	RESS-5	? DREAL, BRGM, AEAG ?	 €							
TOTAL										
Commentaires		RESS-1 et RESS-3 : Gestion annuelle du réseau de stations de mesures (entretien des stations rentrant en fonctionnement, courbes de tarage, relevés et intégration de données, réalisation de synthèses annuelles) réalisée directement par le personnel du maître d'ouvrage (DREAL/DDT ou PNRGC ou SMBV2A (ANIM-2)) RESS-2 : coûts des travaux pour améliorer le suivi en période d'étiage de la station Alzou RESS-4 : collecte et diffusion de l'information sur l'état des ressources en période estivale. Rattaché à ANIM-1 si réalisé par le SMBV2A RESS-5 : coût des études								
Indicateur de suivi		Relevé et intégration des données dans la Banque Hydro, réalisation de synthèses annuelles								
Partenaires		DDT, DREAL, PNRGC, PNRQ, BRGM, SMBV2A, AEAG, CA, Organisme Unique								
Suite à donner pour finaliser la fiche action		- DDT / DREAL : qui est le gestionnaire des stations de suivi quantitatif ? RESS-2 : est-ce que des travaux pour améliorer le suivi en période d'étiage de la station Alzou sont programmés ? est-ce que vous éditez mensuellement un suivi des débits en période d'étiage ? - PNRGC : souhaitez-vous faire apparaître un coût estimatif des suivis des réseaux eaux souterraines et de l'édition de bulletin sur la situation hydrologique ? - CA 12 : est-il opportun d'étoffer le réseau de parcelles suivies en période estivale ? plus de cultures ? plus de contexte météo ? plus de contexte pédologique ? plus de duplicata ? souhaitez-vous faire apparaître un coût estimatif des suivis de parcelles et de l'édition de bulletin sur les préconisations d'irrigation ? - DDT-DREAL / PNRGC / CA12 / AEAG / BRGM : proposition et compléments sur les actions RESS-4 et RESS-5 ? - la base COLIANE, sur laquelle des données vérifiées sont mises en ligne avant midi chaque jour. Ce serveur est très consulté par les gestionnaires de barrages, les préleveurs, les								

	DDT, ... L'accès est restreint, mais si le SMBV2A estime que cela peut l'aider pour mener ses actions de gestion de la ressource, en particulier pour l'édition du bulletin, il est possible de vous donner des codes d'accès.
--	--

NON VALIDE

AMÉLIORER LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

DOCUMENT DE TRAVAIL

ACTION PE	<u>Enjeux</u> : Une ressource en eau durable	
	<u>Objectif</u> : Améliorer la gestion de la ressource en eau	
	<u>Action</u> : Améliorer la gestion des plans d'eau	
	<u>Orientation(s) SDAGE</u> : A9 – A10 – D13 - D15	
	<u>Mesure(s) PDM UHR</u> : GOU03 - RES06 - MIA03	
Maître(s) d'ouvrage(s) identifié(s)		Animation : SMBV2A Études / Diagnostics : SMBV2A en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, FDAPPMA Travaux : propriétaires
Année(s) de réalisation		2019 à 2023
Actions pré requises		Néant
Actions liées		Action B2 du contrat Serène
Priorité :	MOYENNE : participe à atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau fixés - Acquérir des connaissances en vue de prioriser les secteurs d'intervention permettant d'améliorer la gestion de la ressource en eau - Améliorer la gestion des usages en cas de sécheresse	
Contexte	En 2012, les prélèvements agricoles représentent un volume total de 2 719 428 m³ répartis sur 182 points de prélèvements dont 82 % en retenues, 17 % en rivière et 1 % dans les eaux souterraines (SIE 2012). Au total, 1 477 plans d'eau ont été identifiés (BD TOPO). Le volume stocké, en appliquant une extrapolation ratio surface-volume, est estimé à 6,3 Mm³. La concentration des plans d'eau est particulièrement importante sur les masses d'eau des Serènes (> 2 plan d'eau par km²), de l'Alzou et de la Brianelle (> 1,5 plan d'eau par km²). Ces trois masses d'eau présentent des conditions d'étiages sévères et l'impact des plans d'eau est actuellement mal connu, notamment en période d'étiage. À travers les actions A1 et A3 du contrat territorial Serène, l'impact cumulé des plans d'eau sur l'hydrologie du bassin versant et sur le gradient thermique longitudinal des cours d'eau a pu être démontré. Cette modélisation hydraulique a permis d'identifier les leviers et les secteurs prioritaires d'action. Il semble opportun d'accompagner techniquement les propriétaires de plans d'eau du bassin versant des Serènes qui le souhaitent, dans une gestion optimisée.	
Description technique	<u>Ce qui a été fait</u> : réalisation de chantiers expérimentaux d'optimisation environnementale de 2 plans d'eau (action B2 du contrat territorial Serène), où des solutions techniques appropriées ont été approchées. ✓ <u>PE-1, étudier l'impact de la densité des plans d'eau sur l'hydrologie des bassins versant de l'Alzou et de la Brianelle</u> <u>Ce qui a été fait</u> : étude sur l'impact cumulé des plans d'eau du bassin versant de la Serène (actions A1 et A3 du contrat territorial Serène) <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : une étude sur l'impact cumulé des plans d'eau, sur les bassins versants de l'Alzou et de la Brianelle, assortie de propositions opérationnelles d'actions. Les différentes étapes de cette étude seront : 1/ inventaire des plans d'eau (collecte des données DDT, ...), 2/ caractérisation des différents usages (irrigation sur la base des données prélèvements, agrément, sans usage ...), 3/ analyse des impacts cumulés (modélisation pluie-débit, suivi thermique, ...), 4/ proposition d'actions (prospective, via la modélisation pluie débit, des propositions et priorités d'actions)	

	NON VALIDE DOCUMENT DE TRAVAIL ✓ PE-2, étudier l'impact de la densité des plans d'eau sur les milieux aquatiques Ce qu'il est prévu de réaliser : Ce qui a été fait : Suite au bilan du contrat territorial, elles pourront être reconduites en 2019 à 2021 sur le bassin versant des Serènes. Ces accompagnements pourront également s'élargir au bassin versant de l'Alzou et de la Brianelle. ✓ PE-3, réaliser des diagnostics de plans d'eau (Action B2b du Contrat Territorial Serène) Ce qu'il est prévu de réaliser : proposer aux propriétaires volontaires, un diagnostic de plans d'eau permettant de caractériser les ouvrages et leurs usages, d'évaluer leur impact éventuel sur les milieux aquatiques (débit réservé, d'impact thermique, blocage sédimentaire, etc...), et d'identifier les contraintes de gestion. <i>In fine</i> ce diagnostic aboutit à la proposition de solutions techniques et financières permettant de concilier l'usage du plan d'eau (irrigation, récréatif, etc...) et la préservation des milieux aquatiques. Les solutions techniques proposées peuvent être des plus simples (ex : consignes d'entretien) aux plus lourdes (ex : préconisations de travaux de mise en dérivation de l'ouvrage). Ces diagnostics seront prioritairement ciblés sur les ouvrages en barrage de cours d'eau, et sur les sous-bassins versants plus fortement impactés (sur la base des conclusions des études). ✓ PE-4, Réaliser des travaux de mise à niveau environnementale des plans d'eau (mesure 4.4.1 du PDRR 2015-2020 (Action B2b du Contrat Territorial Serène)) Ce qu'il est prévu de réaliser : Ces travaux concernent la mise à niveau environnementale des étangs et plans d'eau (débit réservé, vidange, circulation des organismes), hors déversoir de crue. Il s'agit par exemple de moines, grilles, systèmes de vidange... Il est prévu de proposer ces travaux aux propriétaires et/ou gestionnaires d'ouvrages ayant bénéficié d'un diagnostic préalable (action PE-3), faisant ressortir un besoin d'équipement.
Localisation	Carte de la densité des plans d'eau avec une identification des bv de l'Alzou, Brianelle et Serène
Masse d'eau	FRFR369 La Briane de sa source au confluent de l'Aveyron FRFR369_2 La Garrigue FRFR369_3 La Brianelle FRFR369_4 Ruisseau d'Inières FRFR373 L'Alzou de sa source au confluent de l'Aveyron FRFR373_1 Le Roudillou FRFR373_2 L'Alze FRFR373_3 L'Alzure FRFR373_4 L'Algouse
Estimation des coûts et financements (2018-2022)	
	Maitre d'ouvrage Plan de financement prévisionnel

Année	Action		Coût estimatif	Agence de l'Eau		Chambre d'Agriculture		FEADER		Proprié- taires		SMBV2A	
					50 % à 35%		25 %		40 %		25%		25 %
2019	PE-3	CA 12 – SMBV2A	3 600 €	x	1 800 €	x	900 €					x	900 €
	PE-4	Propriétaires	150 000 €		52 500 €			x	60 000 €	x	37 500 €		
2020	PE-3	CA 12 – SMBV2A	3 600 €	x	1 800 €	x	900 €					x	900 €
	PE-4	Propriétaires	150 000 €		52 500 €			x	60 000 €	x	37 500 €		
				x								x	
2021	PE-1		40 000 €	x	20 000 €								
	PE-4	Propriétaires	150 000 €		52 500 €			x	60 000 €	x	37 500 €	x	
2022	PE-3	CA 12 – SMBV2A	1 800 €	x	900 €	x	450 €					x	450 €
	PE-4	Propriétaires	150 000 €		52 500 €			x	60 000 €	x	37 500 €		
2023													
TOTAL													
Commentaires		PE-1 : Estimatif des coûts de l'étude au regard de l'étude sur l'impact cumulé des plans d'eau sur le bassin versant de la Serène (15 000€) et sur l'amélioration de la connaissance thermique des cours d'eau (6 000 €). PE-3 : Estimatif des coûts des diagnostics plans d'eau : élaboration du diagnostic (en 2017) 1 800 €, réalisation et suivi estimé à 540 € par diagnostic, évaluation des actions engagées suite au diagnostic (en 2021) 1 800 €. Financièrement cette prestation ne prend en charge que les frais engagés par la chambre d'agriculture, le coût lié à la réalisation du diagnostic par le personnel du SMBV2A étant déjà cofinancé par l'AEAG (ANIM-2). PE-4 : Estimatif du coût des travaux d'optimisation environnementale des plans d'eau : 30 000 € maxi de travaux par plan d'eau. Ceci correspond à des travaux classiques de dérivation (par exemple le site de Cavagnal). S'il s'avère qu'il faut réaliser des travaux annexes de mise aux normes hydrauliques, en lien avec la sécurité des ouvrages, le coût de l'opération peut augmenter fortement sans possibilité de mobiliser des financements complémentaires au titre de la mesure PDRR. Dans ce cas de figure il conviendra de ne pas engager le dossier, le risque de surcoûts importants pour le propriétaire étant susceptible de décrédibiliser indirectement l'action.											
Indicateur de suivi		Rapports d'études, identification en COTEC des actions opérationnelles, Nombre de diagnostics réalisés, nombre de plans d'eau inscrits à la mesure 4.4.1 du PDRR											
Partenaires		Chambre d'Agriculture, DDT, AEAG, FDAPPMA, SMBV2A, Propriétaires											
Suite à donner pour finaliser la fiche action		- FDAPPMA : des propositions techniques pour l'opération « PE-2, étudier l'impact de la densité des plans d'eau sur les milieux aquatiques », y-a-t-il besoin de suivis complémentaires aux existants ? - PE-1 : maîtrise d'ouvrage SMBV2A ? financements région, état ?											

ACTION AEP	<u>Enjeux</u> : Une ressource en eau durable	
	<u>Objectif</u> : Améliorer la gestion de la ressource en eau	
	<u>Action</u> : Améliorer la gestion des captages d'eau potable	
	<u>Orientation(s) SDAGE</u> : A9 – A10 – D13 - D15	
	<u>Mesure(s) PDM UHR</u> : GOU03 - RES06 - MIA03	
Maître(s) d'ouvrage(s) identifié(s)		Travaux : SIAEP, EPCI-FP Animation : SMBV2A, SIAEP, EPCI-FP
Année(s) de réalisation		2019 à 2023
Actions pré requises		Néant
Actions liées		
Priorité :	MOYENNE : participe à atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau fixés - Améliorer la gestion des usages en cas de sécheresse	
Contexte	Le rendement des réseaux varie de 85,2 % à 49,2 % (DDT 2011). Les fuites constituent une perte économique, nuisent à la qualité du service rendu et occasionnent en période d'étiage des pertes préjudiciables pour les milieux aquatiques. Les structures gestionnaires devaient, avant fin 2013, disposer d'un descriptif de leur réseau et déterminer leur rendement. Ces données en cours de saisie ne sont pas toutes disponibles et feront l'objet d'une actualisation.	
Description technique	✓ <u>AEP-2, Accompagner les actions d'amélioration du rendement des réseaux d'eau potable</u> <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : accompagner prioritairement les syndicats prélevant sur le bassin versant Aveyron amont avec : mise en place des préconisations identifiées dans les schémas directeurs d'alimentation en eau potable, mise en place de programmes de réhabilitation de réseau ne disposant pas d'un bon Indice Linéaire de Perte (IPL) en vue de supprimer les fuites, gestion efficiente du patrimoine (captages d'eau, compteurs, ouvrages de stockage et de traitement, ...) ✓ <u>AEP-3, Accompagner les préleveurs d'eau potable dans la définition et le respect du débit biologique</u> <u>Ce qui a été réalisé</u> : le respect du débit biologique amène la commune de Séverac-le-Château, le SIAEP de la Haute Vallée de l'Aveyron et le SIAEP du Masségros à exploiter une ressource complémentaire à la source du Cayrac. Le SIAEP du Masségros privilégiera un prélèvement plus important dans la nappe alluviale du Tarn, tandis que la commune de Séverac souhaite remettre en service d'autres captages comme celui de la gare SNCF. Aussi le respect du débit biologique va amener le SIAEP de Vailhourles à faire un choix entre exploiter une ressource complémentaire ou s'interconnecter à un autre réseau. <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : la principale pression exercée par l'AEP est liée aux prélèvements en période d'étiage et à un faible débit restitué qui peut impacter les milieux aquatiques. L'enjeu est d'accompagner les collectivités dans la définition et la mise en place de mesure visant à respecter le débit biologique (identification des besoins en période tendue, sensibilisation des consommateurs aux périodes de pointes, ...) et dans la sécurisation de la ressource. ✓ <u>AEP-4, Accompagner la restitution au milieu naturel des sources autrefois captées</u> <u>Ce qu'il est prévu de réaliser</u> : certains prélèvements, pour des raisons de fiabilité (en quantité ou en qualité) sont abandonnés. Cette action permettrait d'accompagner les gestionnaires de ces points à la remise en état des sites afin s'assurer un retour des volumes aux milieux naturels dans les meilleures conditions possibles à des coûts acceptables.	

NON VALIDE

DOCUMENT DE TRAVAIL

Localisation													
Masse d'eau		FRFR199 L'Aveyron de sa source au confluent de la Serre FRFR200 L'Aveyron du confluent de la Serre au confluent de la Briane FRFR364 La Serre de sa source au confluent de l'Aveyron FRFRR199_1 Le Verlenque FRFRR199_3 Ruisseau de Cuge FRFRR200_1 Ruisseau du Mayroux FRFRR200_5 Ruisseau Rieutord des Pallanges FRFRR202_3 L'Assou FRFG059 Calcaires des grands Causses BV Aveyron FRFG058 Calcaires des grands Causses BV Lot											
Estimation des coûts et financements (2018-2022)													
Année	Action	Nature de la dépense	Coût estimatif	Plan de financement prévisionnel									
				Agence de l'Eau									
				50 % à 35%									
2018													
2019													
2020													

2021													
2022													
TOTAL													
Commentaires		Au vu de la réorganisation de la carte intercommunale et des évolutions des domaines de compétences par la loi Notre (transfert de la compétence AEP aux EPCI-FP au 1er janvier 2020, dissolution des syndicats dont le périmètre d'intervention est inférieur à 3 EPCI-FP), cette fiche action est amenée à être actualisée.											
Indicateur de suivi		Nombre de captages sécurisés, linéaire de réseau réhabilité, rendement des réseaux											
Partenaires		SIAEP prélevant dans le bassin versant, DDT, AEAG, collectivités, ...											
Suite à donner pour finaliser la fiche action		- Avis et compléments des EPCI-FP «Des Causses à l'Aubrac » et « Grand Villefrancois » - Avis et compléments des structures gestionnaires de l'AEP, dont le SIAEP Montbazens Rignac											

NON VALIDE

DOCUMENT DE TRAVAIL

ÉCONOMISER L'EAU

ACTION RESS	<u>Enjeux</u> : Une ressource en eau durable	
	<u>Objectif</u> : Économiser l'eau	
	<u>Action</u> : Promouvoir les économies d'eau	
	<u>Orientation(s) SDAGE</u> :	
	<u>Mesure(s) PDM UHR</u> :	
Maître(s) d'ouvrage(s) identifié(s)		Animation : Travaux :
Année(s) de réalisation		2019 à 2023
Actions pré requises		Néant
Actions liées		
Priorité	FAIBLE : renforce la gestion intégrée et conforte l'atteinte des objectifs de bon état - Améliorer la gestion des usages en cas de sécheresse	
Contexte	L'Aveyron, caractéristique des rivières de moyenne montagne, présente des étiages sévères. Ce contexte entraîne un non-respect du Débit d'Objectif d'Etiage (DOE) au point nodal de Laguéprie 4 années sur 10 pour la période 1991-2000. À noter que la valeur du DOE de 1,6 m³/s fixée par le SDAGE 2010-2015 à Laguéprie fait aujourd'hui l'objet de discussions entre l'administration et les représentants d'usagers. La fonction de dilution de la station d'épuration de Rodez n'étant plus un enjeu (mise aux normes des rejets), le DOE pourrait être révisé à la baisse, à la faveur de sa référence naturelle soit 1,1 m³/s. En considérant un DOE de 1,1 m³/s, révisé à sa référence naturelle, sur la période 1991-2000, le « non-respect du DOE » serait en moyenne de 2 années sur 10. Gérer durablement la ressource en eau est nécessaire pour concilier le bon état des masses d'eau et les activités du territoire (prélèvements agricoles, industriels et loisirs liés à l'eau), dans un contexte où 6 435 000 m³ ont été prélevés en 2012 pour l'eau potable et les besoins agricoles et industriels.	
Description technique	✓ <u>RESS-6, Inciter à la récupération des eaux pluviales pour diminuer les prélèvements</u> Ce qu'il est prévu de réaliser : <i>actions complémentaires inscrites suite aux rencontres avec les EPCI-FP et communes du bassin versant. Par exemple dans cette action il pourrait être prévu d'accompagner les récupérations d'eaux pluviales sur les bâtiments des collectivités, l'installation de toilettes sèches, accompagner des initiatives citoyennes</i> ✓ <u>RESS-7, Promouvoir et inciter les économies d'eau pour tous les usages</u> Ce qu'il est prévu de réaliser : - Promouvoir le travail réalisé par la chambre d'agriculture : abreuvement du bétail, optimisation des prélèvements (acquisition de matériel plus performant, ..., tour d'eau, communication départementale, promotion des systèmes de cultures ou systèmes agricoles économes en eau....) - Promouvoir le travail réalisé par la CCI et la CMA	

Localisation		NON VALIDE DOCUMENT DE TRAVAIL									
Masse d'eau		FRFG059 Calcaires des grands Causses BV Aveyron FRFG058 Calcaires des grands Causses BV Lot FRFR199 L'Aveyron de sa source au confluent de la Serre FRFR200 L'Aveyron du confluent de la Serre au confluent de la Briane									
Estimation des coûts et financements (2018-2022)											
Année	Action	Nature de la dépense	Coût estimatif	Plan de financement prévisionnel							
				Agence de l'Eau						SMBV2A	
				50 % à 35%						25 %	
2017											
2018											
2019											
2020											
2021											
TOTAL											
Commentaires											
Indicateur de suivi											
Partenaires		SIAEP prélevant dans le bassin versant, DDT, AEAG, collectivités, CA, CCI, CMA ...									

Suite à donner pour finaliser la fiche action	- Récolter les propositions d'actions des EPCI et Chambres consulaires - Financement de la région : cette action pourrait s'inscrire dans le cadre de l'AAP Ec'eau tourisme (réception des candidatures avant fin novembre, probablement repoussée à fin février 2018) si elle est couplée à une action concrète en plus de la communication-sensibilisation.
--	--

DOCUMENT DE TRAVAIL

NON VALIDE

**FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN
EAU À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT AVEYRON**

ACTION RESS	<u>Enjeux</u> : Une ressource en eau durable	
	<u>Objectif</u> : Favoriser une gestion durable de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant Aveyron et Tarn Aveyron	
	<u>Action</u> : Être informé des démarches de gestion quantitative à l'échelle du bassin Aveyron (définition des volumes prélevables, organisme unique, plan de gestion des étiages ...)	
	<u>Orientation(s) SDAGE</u> :	
	<u>Mesure(s) PDM UHR</u> :	
Maître(s) d'ouvrage(s) identifié(s)		Animation : Travaux :
Année(s) de réalisation		2019 à 2023
Actions pré requises		Néant
Actions liées		
Priorité :	MOYENNE : participe à atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau fixés - Améliorer la gestion des usages en cas de sécheresse	
Contexte	L'Aveyron, caractéristique des rivières de moyenne montagne, présente des étiages sévères. Ce contexte entraîne un non-respect du Débit d'Objectif d'Étiage (DOE) au point nodal de Laguéprie 4 années sur 10 pour la période 1991-2000. À noter que la valeur du DOE de 1,6 m³/s fixée par le SDAGE 2010-2015 à Laguéprie fait aujourd'hui l'objet de discussions entre l'administration et les représentants d'usagers. La fonction de dilution de la station d'épuration de Rodez n'étant plus un enjeu (mise aux normes des rejets), le DOE pourrait être révisé à la baisse, à la faveur de sa référence naturelle soit 1,1 m³/s. En considérant un DOE de 1,1 m³/s, révisé à sa référence naturelle, sur la période 1991-2000, le « non-respect du DOE » serait en moyenne de 2 années sur 10. Gérer durablement la ressource en eau est nécessaire pour concilier le bon état des masses d'eau et les activités du territoire (prélèvements agricoles, industriels et loisirs liés à l'eau)	
Description technique	✓ <u>RESS-6, Être informé des démarches de gestion quantitative à l'échelle du bassin Aveyron (définition des volumes prélevables, organisme unique, plan de gestion des étiages ...)</u> Ce qu'il est prévu de réaliser : Être régulièrement informé des études et travaux menés à l'échelle du bassin Aveyron et Tarn Aveyron sur ces thématiques. Être informé de l'état de la ressource via des outils de partage de données type observatoire des prélèvements et des ressources mobilisées, et en cas d'alerte en lien avec une période de tension sur la ressource (DOE, DOC, DCR), être destinataires des envois automatiques à destination des préleveurs.	

Localisation		NON VALIDE DOCUMENT DE TRAVAIL											
Masse d'eau		FRFG059 Calcaires des grands Causses BV Aveyron FRFG058 Calcaires des grands Causses BV Lot FRFR199 L'Aveyron de sa source au confluent de la Serre FRFR200 L'Aveyron du confluent de la Serre au confluent de la Briane FRFR202 L'Aveyron du confluent de l'Alzou au confluent du Viaur FRFR369 La Briane de sa source au confluent de l'Aveyron FRFRR369_2 La Garrigue FRFRR369_3 La Brianelle FRFRR369_4 Ruisseau d'Inières FRFR373 L'Alzou de sa source au confluent de l'Aveyron FRFRR373_1 Le Roudillou FRFRR373_2 L'Alze FRFRR373_3 L'Alzure FRFRR373_4 L'Algouse FRFR377 La Serène de sanvensa de sa source au confluent de l'Aveyron FRFRR377_1 Ruisseau de Marmont FRFRR377_2 La Petite Serène FRFRR377_4 Ruisseau de Cassurex											
Estimation des coûts et financements (2018-2022)													
Année	Action	Nature de la dépense	Coût estimatif	Plan de financement prévisionnel									
				Agence de l'Eau		Région Occitanie						SMBV2A	
2017	RESS-6		ANIM-1										
2018	RESS-6		ANIM-1										
2019	RESS-6		ANIM-1										
2020	RESS-6		ANIM-1										
2021	RESS-6		ANIM-1										
TOTAL			ANIM-1										
Commentaires		Il s'agit des missions de l'animateur du contrat rivière identifiées financièrement dans la fiche action ANIM-1											

Indicateur de suivi	Participations aux réunions
Partenaires	Services de l'état (DDT, DREAL, préfecture, DRAFF), AEAG, Organisme Unique

NON VALIDE

DOCUMENT DE TRAVAIL